

Association canadienne du gaz

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

En tant qu'élément essentiel à notre vie quotidienne, le gaz naturel sert à chauffer et à climatiser nos maisons et nos entreprises, à produire de l'électricité, à faire rouler des véhicules et à faire fonctionner appareils et équipements à un prix abordable et de manière efficace. De nos jours, les dépenses des Canadiens en gaz naturel sont très minimales; seulement 1 % des dépenses des ménages canadiens typiques sont liées à la consommation de gaz naturel. Il en va tout autrement des autres solutions énergétiques que peu de Canadiens apprécient. Selon Statistique Canada, la part du PIB attribuable à l'industrie du gaz naturel au Canada s'élevait à 3,4 milliards de dollars en 2011. Les investissements des membres de l'ACG s'élèvent à plus de 2 milliards de dollars par année. L'ACG estime que l'industrie gazière dans son ensemble, y compris le secteur amont et le secteur intermédiaire, a contribué pour environ 24 milliards de dollars au PIB du Canada en 2011. De tout temps, l'industrie du gaz naturel a mis l'accent sur la distribution sûre et fiable de gaz naturel abordable dans les foyers canadiens, les entreprises et l'industrie afin de répondre à leurs besoins en matière de chauffage, de climatisation et d'électricité. En outre, le secteur des transports constitue un nouveau débouché pour cette industrie. Les véhicules au gaz naturel, qui utilisent des technologies canadiennes éprouvées et disponibles commercialement, aident à réduire les émissions, les coûts en carburant, et permettent aux entreprises canadiennes d'être plus concurrentielles. L'utilisation du gaz naturel dans les transports favorisera la création d'emplois, offrira de nouveaux choix énergétiques aux entreprises, aux collectivités et aux familles, et contribuera à la reprise économique et à la croissance en ouvrant de nouveaux marchés aux produits et services canadiens. Le Canada possède des capacités très variées dans le domaine des véhicules au gaz naturel et de la fabrication de stations de remplissage. Une entreprise canadienne est impliquée dans presque chacune des étapes de la chaîne de fabrication des véhicules et des stations de ravitaillement, notamment pour les moteurs, les réservoirs de stockage du gaz, les systèmes de réservoirs modulaires, les éléments pour les véhicules, les assécheurs de gaz naturel, les postes de distribution, les équipements de traitement du biogaz et les stations complètes de ravitaillement en gaz naturel comprimé et liquéfié. L'ACG recommande l'établissement d'un partenariat entre le ministère des Finances du Canada et l'industrie canadienne du gaz naturel afin d'élaborer des mesures fiscales visant à encourager l'adoption par le marché des technologies des véhicules au gaz naturel, qu'il s'agisse de gaz naturel comprimé (GNC) ou de gaz naturel liquéfié (GNL), qui offriront des choix de transport plus économiques et aideront à maintenir la vigueur de l'économie canadienne.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'ACG est d'avis que des emplois seront créés par la distribution continue de services énergétiques au gaz naturel à coût réduit. Les services énergétiques abordables ont toujours été et seront toujours la pierre angulaire de la productivité et de la compétitivité de l'économie canadienne. L'industrie du gaz naturel est bien positionnée pour contribuer à la croissance de l'emploi et à la reprise économique en raison de l'abondance et du coût intéressant de cette ressource. À notre avis, l'utilisation du gaz naturel aurait des répercussions importantes dans trois domaines : (1) Dans les transports, le gaz naturel peut contribuer à la reprise économique en réduisant les coûts et en améliorant la compétitivité des entreprises canadiennes, favorisant ainsi la création d'emplois et la croissance. (2) L'application des technologies nouvelles et existantes d'utilisation finale du gaz naturel peut accélérer la reprise économique et la croissance et améliorer les perspectives d'emplois actuelles et futures. (3) Dans les régions du Nord et les collectivités éloignées, le gaz naturel peut constituer une source d'énergie abordable qui attirera les nouvelles industries et permettra de s'assurer que les entreprises de ces régions demeureront concurrentielles et continueront à offrir de nombreux emplois locaux. En 2011, le secteur de la distribution du gaz naturel employait plus de 15 000 travailleurs à temps plein. Il s'agit là d'une contribution économique significative, mais la distribution de gaz naturel abordable en tant que source énergétique contribue de façon plus importante encore à la vigueur de l'économie.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les services publics de gaz naturel continuent d'appliquer des pratiques exemplaires en matière de planification de la main-d'œuvre, de relève, de rétention, de recrutement et de formation. Les entreprises de distribution de gaz naturel travaillent à remédier au problème de pénurie de main-d'œuvre causée par le départ à la retraite de la main-d'œuvre actuelle en attirant et en retenant les jeunes travailleurs, en misant sur l'immigration pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et en attirant et en retenant les Autochtones canadiens. L'ACG aimerait travailler à relever ces défis en collaboration avec le gouvernement afin d'aider à promouvoir la création d'une main-d'œuvre qualifiée au Canada et à stimuler la reprise économique. L'industrie de la distribution de gaz naturel s'engage à construire et à entretenir des gazoducs afin d'acheminer de façon sûre et fiable le gaz naturel dans les foyers canadiens, les entreprises et l'industrie. Actuellement, l'industrie de la distribution du gaz naturel emploie plus de 15 000 Canadiens qui travaillent à temps plein, et l'ACG estime que près de 72 000 Canadiens occupent des emplois créés directement par la chaîne de valeur du gaz naturel dans son ensemble, c'est-à-dire toutes les entreprises qui produisent, transportent et distribuent le gaz naturel au Canada. Cependant, l'âge de la population active au Canada augmente et, dans le secteur des services de gaz naturel, cette augmentation est plus rapide et se produit sur une période plus courte. Le nombre de travailleurs qualifiés et la main-d'œuvre spécialisée diminuent de façon considérable dans le secteur de la distribution du gaz.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

L'ACG appuie une initiative conjointe du gouvernement et de l'industrie visant l'introduction sur le marché des technologies au gaz naturel qui permettent de réaliser des économies. Une telle initiative réunirait en partenariat des entreprises canadiennes et des consortiums qui auraient pour but de mettre en marché des applications nouvelles et innovantes de la technologie canadienne de l'utilisation finale de l'énergie. Par la collaboration et la mise à contribution de l'expertise et des ressources nationales et internationales, l'initiative cherchera à accélérer le rythme d'adoption par les Canadiens de services énergétiques plus efficaces et novateurs. Des occasions de collaboration sont offertes dans quatre domaines : les systèmes énergétiques communautaires, le gaz naturel renouvelable, l'acheminement et les procédés industriels. L'ACG croit que la productivité et la croissance sont en partie tributaires de l'utilisation efficace des intrants et d'une culture de l'innovation. C'est le cas en particulier des systèmes énergétiques efficaces qui visent à contenir la hausse des coûts et à favoriser la croissance économique. Depuis longtemps, les distributeurs de gaz naturel défendent des idées novatrices et proposent des solutions énergétiques éclairées à leurs clients. Depuis plus de 10 ans, plusieurs sociétés canadiennes de services publics proposent à leur clientèle des programmes de conservation d'énergie et d'efficacité énergétique. L'augmentation importante des réserves de gaz naturel au Canada et dans le monde permet désormais d'offrir aux Canadiens des solutions énergétiques de plus en plus efficaces et abordables pour répondre à leurs besoins en énergie. Pour rendre possible l'utilisation du gaz naturel dans les transports et pour accroître l'efficacité d'autres technologies énergétiques, il importe d'établir en premier lieu les composantes de base du marché et de créer des conditions propices à la concurrence en proposant davantage d'options durables à des prix abordables.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

L'ACG soutient que la réduction des coûts d'énergie et l'amélioration de la performance environnementale dans les régions du Nord et les collectivités éloignées doivent être la priorité du gouvernement du Canada. L'ACG est d'avis que pour concrétiser cette priorité, le gouvernement du Canada doit travailler avec l'industrie à stimuler des initiatives énergétiques qui pourraient : 1. Inciter les entreprises canadiennes de services publics et d'autres sociétés à investir pour financer une infrastructure énergétique qui respecte à la fois la capacité financière et les priorités énergétiques et environnementales; 2. Faire la démonstration des technologies, comme les systèmes énergétiques combinés de chaleur et d'électricité alimentés au gaz naturel, utilisées pour approvisionner les collectivités et les bases militaires du Nord canadien; 3. Soutenir un programme de réseautage national et régional de renforcement des capacités et d'échange d'information facilitant le développement et la mise en service des systèmes énergétiques des collectivités éloignées ainsi que la diffusion de l'information les concernant; 4. Assurer la viabilité des collectivités éloignées en remplaçant un carburant à plus fort taux d'émissions et plus cher par un carburant moins cher et à combustion plus propre, comme le gaz naturel. Les régions du Nord et les collectivités éloignées sont très différentes des autres régions du Canada. Les personnes, l'industrie, les entreprises et les collectivités sont très désavantagées si elles n'ont pas accès à des solutions énergétiques abordables et efficaces pour chauffer ou climatiser leurs maisons et les entreprises, produire de l'électricité, faire rouler les véhicules

et faire fonctionner les appareils et les équipements. Le coût de l'énergie dans les régions du Nord et les collectivités éloignées est l'un des principaux facteurs expliquant le coût élevé de la vie et un défi que doivent surmonter les collectivités pour survivre. En plus d'avoir un effet direct, le coût élevé de l'énergie a un effet indirect sur les nouvelles possibilités de développement des ressources offertes dans les régions éloignées de nombreuses provinces. Le gaz naturel peut représenter la solution idéale pour augmenter le niveau de vie et favoriser le développement efficace des collectivités du Nord et des régions éloignées, pour le plus grand bénéfice de tous les Canadiens.